

prises des renseignements sur l'intérêt que porte le Canada à la crise méditerranéenne. Ces demandes ont été faites par l'honorable représentant de Prince-Albert et par d'autres. Elles n'ont obtenu que des réponses évasives du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Bien que nous fassions partie du Commonwealth, des Nations Unies et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, nous consentions à ce qu'une des conférences tenues à Londres apporte une solution à la crise. Prié de dire en particulier si l'attitude officielle du Canada était conforme à celle du Royaume-Uni et de la France, ou des États-Unis, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit le 6 août, comme en fait foi la page 7287 du hansard de cette date:

Je dois aussi reprocher amicalement à mon honorable ami d'avoir donné à entendre qu'il y a nécessairement une différence d'attitude à ce sujet entre les États-Unis, d'une part, et le Royaume-Uni et la France, de l'autre. J'espère qu'à la conférence en question les trois gouvernements pourront collaborer étroitement et que, de nouveau à cette conférence, comme à l'égard de toutes les autres questions, on verra qu'il y a collaboration étroite au sein du Commonwealth et entre le Royaume-Uni et les États-Unis, car cela est d'une importance capitale pour le Canada.

On trouve, à la même date, comme pour prouver que le Gouvernement n'avait certes pas étudié avec soin le programme qu'il entendait suivre si la crise du Canal de Suez empirait, la déclaration qu'a prononcée le ministre de la défense nationale (M. Campney) le 3 août à Vancouver:

Il s'agit surtout d'un problème européen. La question n'intéresse pas particulièrement le Canada. Nous n'avons pas de pétrole dans cette zone. Nous n'utilisons pas le canal pour nos transports maritimes.

On pourrait sans doute dire que c'était là une attitude très inquiétante et peu satisfaisante de la part du Gouvernement, au moment où éclatait une crise qui menaçait la paix du monde. Étant donné que le Gouvernement n'avait apparemment pas pris connaissance des réalités politiques sur le plan international, je me permettrai de résumer brièvement les éléments internationaux qui auraient dû lui permettre de prendre une décision plus précise sur les intérêts véritables du Canada dans cette crise et surtout sur les mesures à prendre.

En tant que membre du Commonwealth et que voisin géographique des États-Unis, notre adhésion à la Société des Nations après la première guerre et aux Nations Unies après la seconde guerre a évidemment étendu le système de sécurité, de sorte que la région possible des opérations où nous pourrions être entraînés s'est beaucoup agrandie. Ainsi que nous le savons tous, nous avons participé aux mesures prises par les Nations Unies en vue de préserver la république coréenne. Pen-

dant quelques années, nous avons fourni des observateurs aux équipes de trêve au Cachemire et en Palestine. Bien que ce ne soit pas une conséquence directe de son adhésion aux Nations Unies, le Canada joue un rôle important en fournissant des membres aux commissions de la surveillance de la trêve en Indochine.

Depuis la seconde guerre mondiale, alors qu'a été écartée la menace à la paix mondiale de la part de l'Allemagne nazie, la principale menace à la paix et à la sécurité mondiales est venue de l'activité d'agression de l'Union soviétique et de ses États associés, y compris la Chine communiste. Nous avons décidé de participer à l'action des Nations Unies en Corée parce que, entre autres choses, nous nous sommes rendu compte que la sécurité du monde libre dépendait d'une fructueuse action collective en vue d'enrayer le communisme mondial. Par les mesures promptes et décisives qu'elle a prises alors, la force des Nations Unies, y compris les troupes venues du Canada, du Royaume-Uni et d'autres pays du Commonwealth, a reconnu franchement et judicieusement la menace de l'agression communiste. Même si la décision a d'abord été prise par les États-Unis avec l'approbation de l'ensemble des Nations Unies, ce fut le seul semblant d'action constructive depuis la seconde Grande Guerre.

Depuis que le colonel Nasser est arrivé au pouvoir en Égypte pour établir son régime, nous avons reçu bien des nouvelles inquiétantes au sujet de l'essor de l'influence soviétique en Égypte et dans la région de la Méditerranée. L'an dernier, des armements, y compris des avions provenant de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie, ont été mis à la disposition du colonel Nasser, ainsi que des techniciens expérimentés de Russie pour enseigner aux Égyptiens à utiliser ce matériel. Notre Gouvernement n'a probablement pas été le seul à se montrer aveugle devant les grands dangers que faisait courir à la sécurité mondiale l'influence croissante des Soviets au Moyen-Orient. Toutefois, après les révélations faites au début de la dernière session du Parlement, nous devons conclure à regret que le principal souci de notre Gouvernement au Moyen-Orient a été de déverser dans ces pays l'excédent du matériel de guerre canadien. Les événements des dernières semaines constituent à coup sûr un indice bouleversant du manque de réflexion, de prévoyance ou de décision qu'a manifesté notre Gouvernement devant la crise toujours plus aiguë du Moyen-Orient. Rien d'étonnant que notre Gouvernement, tout en voyageant davantage à l'étranger, perde la confiance de la population de notre pays.